

0830075F
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE ALPHONSE KARR
185 AVENUE VICTOR SERGENT
83705 ST RAPHAEL CEDEX
Tel : 0498113910

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Rapport d'auto-évaluation du collèfe Karr

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 11/02/2021

Réuni le : 19/02/2021

Sous la présidence de : Fabrice-Andre Escallier-Duront

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le projet de rapport d'auto-évaluation du collège Karr

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Mme Derosé présente le rapport d'auto-évaluation joint en annexe n°2 :

Le projet de rapport d'auto-évaluation est adopté à l'unanimité

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0